



POUR NOUS ET LES GÉNÉRATIONS FUTURES, PENSONS **Volume 15, Numéro 3, Mars 2024**

ZÉRO DÉCHET

On connaît tous cette très belle phrase « Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants ». Elle prend tout son sens quand on la place dans le contexte actuel. Toutes nos actions, tous nos gestes quotidiens ont une incidence concrète sur la planète et donc sur l'état dans laquelle vont la « récupérer » les futures générations. Agir aujourd'hui, c'est aussi s'occuper de préserver la planète de demain.

BUREAU D'AUDIENCE PUBLIQUE SUR L'ENVIRONNEMENT :

Selon le [Rapport d'enquête et d'audience publique sur l'état des lieux et la gestion des résidus ultimes](#) du BAPE paru en janvier 2022 au rythme actuel, 9 des 38 lieux d'enfouissement technique (LET) du Québec auront atteint leur capacité maximale d'ici 2030, et 13 autres l'atteindront dans la décennie 2030. La quantité de matières résiduelles éliminées par habitant atteignait au Québec 724 Kg/hab. en 2019 soit 38% de plus que l'objectif de 525 Kg/hab. fixé pour 2023, dont l'atteinte apparaît « improbable » toujours selon le BAPE.

RECYC-QUÉBEC :

La Société québécoise de récupération et de recyclage (Recyc-Québec) montre quant à elle dans son [bilan de la gestion des matières résiduelles 2019-2021](#) que la quantité de déchets « éliminés » dans un site d'enfouissement ou dans un incinérateur s'est établie à 716 Kg/hab. en 2021. Le ministre affirme quant à lui que la gestion des matières résiduelles est « probablement le domaine qui a eu le plus d'intervention au niveau législatif et réglementaire » au cours du premier mandat du gouvernement caquiste (2018-2022). Pensons à la hausse des redevances à l'élimination des déchets, la réforme de la collecte sélective et de la consigne qui devrait toujours, selon lui avoir un effet bénéfique important (entrée en vigueur en janvier 2025).

LES DÉCHETS :

Les ménages et entreprises du Québec ont envoyé 5 766 000 tonnes de déchets à l'élimination, dans un site d'enfouissement ou dans un incinérateur, en 2021 – un chiffre qui exclut les boues des usines d'épuration et des papetières. Il s'agit d'une augmentation de 8% par rapport au précédent bilan, en 2018, qui était lui-même en hausse. Les résidus de construction, rénovation et démolition (CRD) sont les principaux responsables de cette nouvelle augmentation tandis que les déchets d'origine municipale ont enregistré une baisse de 5%.

LE RECYCLAGE :

Le Québec génère non seulement plus de déchets, mais il génère aussi plus de matières recyclables dont il faut disposer: 1 058 000 tonnes en 2021, une hausse de près de 7% par rapport à 2018. Recyc Québec attribue cette augmentation à l'impact du télétravail et à l'augmentation des achats en ligne avec livraison à domicile qui génère beaucoup d'emballages.

LES MATIÈRES ORGANIQUES :

Le taux de recyclage des matières organiques, par compostage ou biométhanisation, notamment, est en forte augmentation, à 56% en 2021, contre 48% en 2018. Mais de grandes disparités existent: le taux du secteur de la transformation agroalimentaire a frôlé les 100%, tandis que le taux du secteur résidentiel a été de 47%. La quantité totale de matières organiques générées au Québec a diminué à 4.6 millions de tonnes en 2021 contre 5.2 millions de tonnes en 2018, une baisse que Recyc Québec attribue notamment à la fermeture de plusieurs lieux publics durant la pandémie et à une diminution de l'achalandage depuis.

POURQUOI ADOPTER UN MODE DE VIE ZÉRO DÉCHET?

Le premier objectif en est un environnemental. Le mode de vie zéro déchet permet de réduire notre empreinte écologique en réduisant à la source. Un autre avantage de ce mode de vie? L'adoption d'une alimentation plus saine. En effet, puisque l'on choisit des produits non emballés, on se tourne davantage vers des produits non transformés. Finalement, ce mode de vie nous permet également de désencombrer notre maison et d'assainir notre environnement. C'est donc bon pour l'environnement, la santé physique et psychologique.

COMPRENDRE LES BASES DU ZÉRO DÉCHET :

Source : Fondation David Suzuki

Quand on discute d'environnement ou de gestion des matières résiduelles, on parle souvent des 3RV. Dans le milieu Zéro déchet, on présente plutôt les « 5R » et même parfois les « 7R ». Mais au fond, qu'ils soient 3, 5, 7 ou accompagnés de « V », le concept reste le même et le comprendre, c'est aussi mieux appliquer le mode zéro déchet dans son quotidien.

3RV	5R	7R
	Refuser	Refuser
Réduire à la source	Réduire	Réduire
Réemployer	Réutiliser (inclus la réparation)	Réparer
Recycler		Réutiliser
Valoriser	Recycler	Recycler (inclus les matières organiques)
	Composter	Réinventer
		Revendiquer

BREF...

REFUSER	Les objets superflus qui s'insinuent dans notre vie. On pourrait recycler la majorité, mais le zéro déchet vise plutôt à enrayer ces objets inutiles. Par exemple : les articles à usage unique, les tasses jetables, les échantillons, les articles promotionnels inutiles et encombrants.
RÉDUIRE	Ce dont nous avons besoin. Réduire, c'est s'attaquer au cœur du problème de déchets et de prendre en considération les conséquences environnementales de la consommation. Il faut se remettre en question : En avons-nous réellement besoin? Pensez à réduire les emballages, acheter en vrac, imprimer moins, etc.
RÉPARER	Les objets que l'on possède déjà pour prolonger leur durée de vie et donc amortir leur impact environnemental.
RÉUTILISER RÉEMPLOYER	À ne pas confondre avec recycler. Réutiliser consiste à maximiser l'utilisation d'un produit et prolonger sa durée de vie. Cherchez des produits réutilisables, rechargeables, réparables, durables et polyvalents.
RECYCLER COMPOSTER VALORISER	Ce que nous ne pouvons ni refuser, ni réduire, ni réutiliser. Apprendre ce qui est accepté dans le bac bleu en consultant « Bac Impact ». Le compostage domestique quant à lui permet de recycler les matières organiques végétales qui, autrement, se retrouvent dans un site d'enfouissement.
RÉINVENTER	Notre façon de vivre pour la rendre plus écoresponsable. Ce volet peut être très large, mais très intéressant puisqu'il permet de remettre en question la structure dans laquelle on vit pour créer un mode de vie plus cohérent. Il fait appel à notre imagination!
REVENDIQUER	Un changement : demander à notre épicerie d'offrir plus de produits en vrac, demander à une entreprise d'offrir des alternatives plus écoresponsables, faire connaître notre désir d'un monde plus vert!

EN CONCLUSION :

Personnellement, plutôt qu'un objectif en soi, le zéro déchet est plutôt un idéal vers lequel tendre. Personnellement, je n'aspire pas à ne plus avoir de poubelle, mais, je prends davantage conscience de ce qui est en trop dans mon épicerie, dans ma maison et j'adapte mon environnement et mes habitudes pour simplifier et minimiser mon empreinte écologique.

PLUS D'INFORMATIONS...



Mettez du tri dans votre vie!

ÉCOCENTRE ET CENTRE DE VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (CVMR)
15, boulevard Industriel, La Sarre
819-333-2807



MRC D'ABITIBI-OUEST
11, 5e Avenue Est
La Sarre (Québec) J9Z 1K7
819-339-5671
mrcao@mrcao.qc.ca